



Conférence Une nouvelle génération de zones d'activités



Attraits et potentiels pour le Luxembourg

Mercredi, 28 mai 2014

Ministère du Développement durable et des
Infrastructures (Luxembourg-Kirchberg)

en collaboration avec

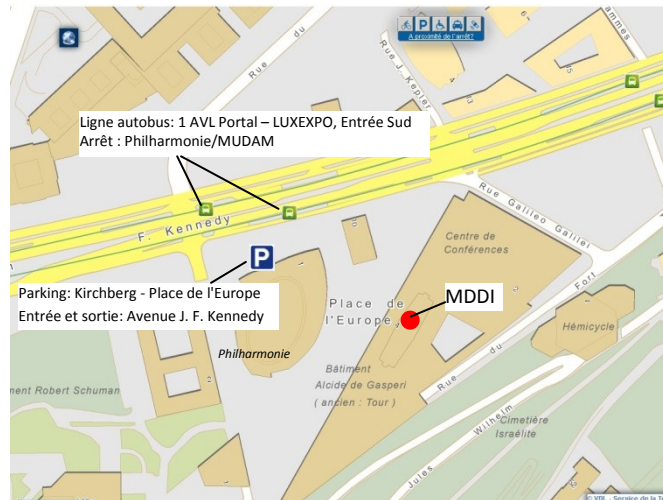


Veillez noter:

- La participation à la conférence est gratuite
- Langues parlées: luxembourgeois, français, allemand

Lieu de la conférence :

Ministère du Développement durable
et des Infrastructures (MDDI)
Bâtiment Alcide de Gasperi («Héichhaus»)
4, place de l'Europe
L - 1499 Luxembourg - Kirchberg



Pour plus d'informations sur la mobilité, cartes détaillées,
horaires:

Lignes de bus: <http://www.vdl.lu/Mobilité/Autobus.html>

Stationnement: <http://www.vdl.lu/Mobilité/Voiture.html>



Inscription (jusqu'au 16 mai 2014 au plus tard*)

Ministère du développement durable
et des Infrastructures (MDDI)
Département de l'aménagement du territoire
L - 2946 Luxembourg

e-mail: myriam.flick@mat.etat.lu

fax: 408970 | tél. : 247 - 869245

* En raison de la capacité limitée des salles de conférence, les participants recevront une confirmation d'inscription définitive ou une information d'annulation. Les participations se feront par ordre chronologique.

Conférence « Une nouvelle génération de zones d'activités »
28 mai 2014, MDDI (Luxembourg-Kirchberg)

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Institution/
Société _____



Mesdames et Messieurs,

Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département de l'aménagement du territoire, est depuis 2010 partenaire dans un projet INTERREG IVB qui traite plus particulièrement de la planification et de la réalisation de zones d'activités économiques selon le principe Cradle-to-Cradle® (C2C). Le projet « C2C BIZZ » sera terminé fin 2014 avec un manuel d'action montrant comment développer des zones d'activités économiques C2C. Onze établissements européens sont impliqués dans le projet, parmi eux trois partenaires luxembourgeois (Ministère du Développement durable et des Infrastructures, CRP TUDOR, GEIE ECOPARC WINDHOF). C2C est un concept économique adoptant une approche holistique et intégrée. Il est basé sur trois principes, qui, dans la nature, assurent le fonctionnement et la stabilité des écosystèmes: le cycle perpétuel du matériel, l'énergie renouvelable, et la diversité.

Durant une demi-journée de conférence, le Ministère du Développement durable et des Infrastructures veut informer sur le principe C2C et présenter, à la fois, les premiers résultats du projet C2C BIZZ, et, en plus, les expériences des entreprises et institutions luxembourgeoises qui ont déjà été gagnées dans l'esprit du C2C. L'objectif est de montrer la base d'une solution éventuelle pour la planification et la réalisation de zones d'activités au Luxembourg d'après le principe C2C, ou bien d'illustrer comment des produits C2C sont déjà commercialisés avec succès.

La conférence s'adresse aux décideurs politiques et aux techniciens des communes et syndicats intercommunaux, ainsi qu'aux entreprises intéressées.

Je voudrais vous inviter cordialement à la conférence et vous souhaite un agréable échange d'idées avec nous.

Camille Gira
Secrétaire d'État
Ministère du Développement durable et des Infrastructures

PROGRAMME

8h00	Arrivée et accueil	
8h30	Mot de bienvenue et introduction Camille Gira, <i>Secrétaire d'État, Ministère du Développement durable et des Infrastructures</i>	10h50
9h00	Une nouvelle génération de zones d'activités – un potentiel prometteur pour le Luxembourg? Liette Mathieu, <i>Ministère du Développement durable et des Infrastructures</i> <i>La mise en place respectivement la réactivation de zones d'activités désaffectées se situe au croisement entre la création d'infrastructures en fonction des besoins des entreprises, de la concurrence nationale et internationale, la structure régionale, ainsi que l'aménagement intégré du territoire. Les zones d'activités classiques ne sont souvent plus adaptées aux temps modernes. Par conséquent, des zones d'activités plus attractives avec un profil indépendant et une interconnexion étroite avec leur environnement doivent être développées. C'est entre autres pour cette raison que le Ministère du Développement durable se penche sur le concept Cradle-to-Cradle® (C2C). Dans le cadre du projet INTERREG IVB - C2C BIZZ, le Ministère examine, en collaboration avec dix autres partenaires de six pays du Nord-Ouest de l'Europe, dans quelle mesure le C2C peut servir comme ligne directrice pour la planification et la mise en place de zones d'activités.</i>	11h10
9h30	„Circular Economy“ - un modèle économique moderne Christian Tock, <i>Ministère de l'Économie</i> <i>Dans un monde où la concurrence pour les ressources, les pressions des coûts et la protection de l'environnement gagnent de plus en plus en importance, une économie dépendante d'une entrée de matière première continue, sera de plus en plus vulnérable. Une demande croissante pour les matières premières, conjuguée à une pénurie de matières premières, conduit à une fuite de modèles de production et de consommation classiques. La réutilisation des matériaux dits matières premières secondaires, au lieu de consommation sans relâche de matières premières primaires, sera à l'avenir d'une importance vitale pour les économies nationales. „Circular Economy“ n'implique pas la restriction de la consommation, mais envisage une autre, meilleure forme de consommation qui crée des emplois locaux et permet la croissance économique.</i>	11h30
10h00	Pause	
10h30	ECOPARC WINDHOF – une zone d'activité au Luxembourg inspirée par C2C Jeannot Schroeder, <i>Progroup</i> <i>ECOPARC WINDHOF est un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) avec 6 entreprises et comme partenaire la commune de Koerich. Il a son siège dans la zone d'activité à Windhof près de Koerich. L'objectif de ce partenariat est de rehausser la valeur en améliorant le développement économique et social, ainsi que la</i>	11h50

qualité écologique de la zone d'activité. C2C est considéré comme une approche pour aborder et répondre de manière systématique, innovante et motivante aux tâches autoproclamées.

LaLux – un siège moderne avec des éléments C2C
Ingbert Schilz, *Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes, Esch-Alzette*
La compagnie d'assurance LaLux a lié la construction de son nouveau siège à Leudelage à des objectifs ambitieux. La flexibilité dans l'utilisation, la fonctionnalité, l'efficacité énergétique, le confort d'utilisation et l'intégration dans l'environnement étaient des exigences essentielles dans la nouvelle construction. L'Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes a gagné le concours international d'architecture organisé par LaLux. Les impacts sociaux (conditions agréables de travail) et les aspects écologiques (énergie, consommation de ressources) étaient les facettes primordiales de la planification du siège. Notamment, des matériaux de construction ont été choisis et évalués selon les critères C2C.

Tarkett – produits et procédés de fabrication selon les critères C2C
Anne-Christine Ayed - Feliks Bezati, *Tarkett R&D Center Wiltz*
Tarkett est un leader mondial dans les revêtements de sol et des surfaces sportives (30 sites de production dans le monde entier, 11.000 employé(e)s, un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'€ en 2013). Depuis 2011, l'entreprise s'est engagée dans le développement de ses activités selon la philosophie Cradle-to-Cradle® et de l'économie circulaire. Actuellement, 4 gammes revêtements de sol et surfaces sportives Tarkett sont certifiés C2C. L'évaluation et l'optimisation des matières, des produits et des procédés de production, ainsi que la récupération et ré-utilisation des produits en fin d'usage selon les critères C2C, font, entre autres, l'objet de la recherche réalisée au centre R&D de Tarkett à Wiltz. Tarkett – produits et procédés de fabrication selon les critères C2C

Zone industrielle Bourmicht – trouver et utiliser les synergies
Gaston Greiveldinger, *Maire de la commune de Strassen*
IMS Luxembourg (Institut pour le Mouvement Sociétal) est une organisation engagée dans la promotion de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) au Luxembourg. Fondée en 2007, elle compte actuellement 100 membres qui représentent plus de 10% des salarié(e)s au Luxembourg. La mission d'IMS est d'accompagner ses membres dans la mise en place d'initiatives RSE. En 2013, IMS a abordé les questions de la mobilité dans la zone d'activité Bourmicht, située sur le territoire des communes de Bertrange et Strassen. Le maire de la commune de Strassen, M. Gaston Greiveldinger, soutenait activement le projet. En tant que membre du comité de direction, il a participé à la mobilisation des entreprises concernées et au développement de solutions liées au projet. En plus de la bonne connexion entre la zone d'activité et les transports publics, les activités d'IMS et des deux communes concernées ont mené à une plate-forme d'échange d'informations pour identifier et développer d'autres secteurs de coopération.

Discussions et perspectives

Fin de la conférence

L'animation de la conférence est assurée par M. Christian Scharff, *Président de l'IMS Luxembourg.*